

*fiefs de Forez*, par Saunier-Dulac, publié par M. d'Assier). Joseph avait pour frère André-Gabriel de Mayol de Bontemps, cadet volontaire aux gardes-du-corps ; il eut avant de mourir une des premières charges du bailliage de Vivarais. Un Mayol avait déjà été pourvu, pendant les troubles de cette province, de lettres royales qui lui donnaient les pouvoirs du roi et du parlement pour y exercer la justice. On voit à Annonay une très-ancienne place portant le nom de cette famille. Noble Joseph de Mayol, dont nous venons de parler, fait connaître par son testament du 21 août 1688, deux autres frères que nous ne passerons pas sous silence : Charles de Mayol, conseiller et aumônier du roi, abbé de Saint-Amant, et Joachim, prieur et seigneur de Vindel ; c'est pour ce dernier que fut peint un curieux oratoire portant la date 1659, sur le rétable duquel est représenté saint Mayol, et trois écussons aux armes de sa famille, le premier surmonté d'une mitre et d'une crosse d'or, le second d'un chapeau à trois glands et d'un bâton de prieur ; en haut de cet écu est la devise de la famille, qui est ; *Deo et patriæ* ; le troisième est mi-partie d'une armoirie d'alliance. Le tout surmonté d'un casque de trois quarts, cimier, un lion naissant d'or, supports, deux lions affrontés de même, et en haut de la devise, du côté de l'écu d'alliance, on lit celle-ci : *Stat solo et cælo*. Ces armes se voient encore à d'autres endroits, à Bourg-Argental ; elles sont peintes dans une pièce de l'ancienne résidence des Mayol ; au-dessus de la corniche de cette salle sont représentés des amours portant des banderoles à la devise ; on les voit encore au bas de la pierre tumulaire de cette famille, replacée sur la sépulture dans la nouvelle église paroissiale, mais la gravure est presque toute effacée. M. l'abbé Filhol, le savant historien d'Annonay, a signalé dernièrement une assez belle sculpture des armes de Mayol, retrouvée dans leur vieille résidence d'Annonay, aujourd'hui la maison Paret. Parlons